

## TAUX DE L'ABONNEMENT

LE QUOTIDIEN  
Par an payable d'avance.....\$2.50  
Six mois.....1.50  
Trois mois.....0.75

L'HEBDOMADAIRE  
Par an, payable d'avance.....\$0.75  
Six mois.....0.40  
Trois mois.....0.20

Succursales  
Le Journal de Fraserville  
abonnement : 50 cents par an.

## LE QUOTIDIEN

MERCIER &amp; CIE, Editeurs-Propriétaires

VENDREDI 25 JUILLET 1890

17, 19, 21 et 23, COTE DU PASSAGE, LEVIS

## FEUILLETON DU QUOTIDIEN

MINOU  
ET  
SOURIQUETTE

PREMIERE PARTIE

## L'HIRONDELLE

VII  
HEURE ET MALHEUR

Comme le Provençal l'avait dit un jour à Mme Varnet, chez son père ils étaient onze de famille... et lui, il était le sixième enfant d'un pauvre jardinier de ce joli quartier d'Hyères, encore plus joli que son nom, si c'est possible, qui commence à la gare pour aller jusqu'au Gapeau, en passant par le Bon-Puits, et qui s'appelle le quartier du Père-Eternel.

La petite famille avait prospéré, quand un jour une épidémie enleva tous les enfants les uns après les autres, excepté Roselin. La mère en mourut de chagrin.

Le père, seul dans sa maisonnette jusque-là si vivante et si gaie, s'y ennuyait à périr.

Il le quitta pour aller flâner au hasard dans les champs ou aux abords de la gare, n'ayant plus de goût à rien, pas même le courage de travailler le jardin.

Adieu les premiers qui avaient apporté l'aisance avec elles.

Adieu les beaux artichauts à pointes violettes, les fraises les petits pois, les haricots, les cerises et les pêches.

Adieu les journées si bien remplies et les nuits trop courtes pour le bon sommeil réparateur.

Tout le temps étendu au soleil, une courte pipe à la bouche, Valaurs flânait, mangeant un peu de pain et un oignon, buvant l'eau claire des ruisseaux.

— Eh ! voisin, lui demandait-on, vous vivez donc de vos rentes maintenant ?

— Non ; mais la mère des jours n'est pas morte.

Demain je recommencerai.

Aujourd'hui ça ne me dit pas le (demain) n'arriva jamais.

Pendant ce temps Roselin vagabondait, attiré par un invincible amour vers la gare, où les grandes machines noires, aux rouges foyers incandescents, arrivaient à toute vitesse, pour s'arrêter essouffées et haletantes.

Oh ! traverser la France là-dessus... en voir des pays, sans marcher... quel rêve !

Et les yeux intelligents du gamin brillèrent comme ceux d'un févreux.

— Je veux aller avec vous, dit-il un jour à un mécanicien.

— Voulez-vous de moi ?

— Pour sûr, dit l'autre frappé de cette jolie physionomie résolue et expressive, mais à deux conditions.

— Pour voir, lesquelles ?

— Il faut le consentement de ton père, et un certificat d'études.

même maison que lui n'eût logé une petite ouvrière de quelques années plus jeune.

Laure Basset, arrivait de Nancy avec sa mère.

Celle-ci, une entrepreneuse en broderies, avait été ruinée par les mauvaises spéculations de son mari, qui en était mort de chagrin.

Sans argent, sans forces, car sa santé n'avait pas résisté à ce double malheur, Mme Basset était venue cacher à Paris ce qu'elle appelait sa déchéance.

Là, elle avait travaillé comme une forcenée des ouvrages de broderie avec Laure déjà âgée de seize ans.

Mais la maladie de cœur dont elle était atteinte avait augmenté dans cette vie de travail et de sacrifices.

De longues syncopes la prenaient, rendant Laure folle de terreur et de chagrin.

Un soir, tard, Roselin qui rentrait chez lui entendit des gémissements et des larmes dans un petit logement situé au-dessous du sien.

Il écouta.

— Au secours ! Au secours !... Ma mère se meurt... entendit-il assez distinctement.

Il était naturellement bien, avec l'obligeance expansive des Provençaux ; il entra dans le petit appartement dont la porte était ouverte.

Une femme gisait étendue sur un mauvais canapé-lit.

Sur la table voisine, il y avait tout un attirail de foies, de sucre, de verres, d'éther.

Une jeune fille tenait la malade dans ses bras, couvrant de baisers son visage tout blanc, sanglotant à fendre l'âme.

— Mademoiselle ! dit Roselin ému, que puis-je faire pour vous aider ?

Elle n'était pas jolie, mais son maigre visage chétif et sympathique était éclairé par deux yeux magnifiques bleus foncés, longs, superbes, frangés, de noir.

— Oh ! merci, monsieur !... fit-elle en levant sur le mécanicien son inoubliable regard ; ouvrez d'abord la fenêtre, puis venez auprès de moi.

Il obéit.

— Bien, dit-elle, maintenant aidez-moi à étendre ma pauvre maman par terre.

Il obéit encore, et fut étonné de la voir réussir aussi bien ; car elle n'était pas si grosse qu'une élouette, mais elle était d'une adresse et d'une intelligence extraordinaires.

— Bientôt, grâce au soins des deux jeunes gens, la malade ouvrit le yeux.

Elle en fut point étonnée de la jeune femme à côté de sa fille.

Au contraire, le breun visage sympathique de Roselin lui revint sur le champ.

— Merci, dit-elle en tendant une petite main encore glacée ; grâce à vous ça va mieux.

L'accent, très doux, muet le cœur du Provençal, tandis que l'honnêteté, l'ordre la décence que se voyaient chez les deux femmes lui inspiraient un bizarre sentiment très profond, mais point exempt de trouble.

Il revint souvent chez elles, et s'habitua à leur rendre une foule de petits services qu'elles acceptaient très simplement, mais cependant avec une réserve que l'intimité ne fit point diminuer.

Ainsi, il allait leur chercher l'ail, ne voulant pas que Laure s'épuisât, si chétive et si délicate, à cette dure corvée.

Le dimanche matin, il frottait le petit appartement et rendait les cuivres de la cheminée, les chandeliers, la petite suspension de la salle à manger aussi brillante que sa chère machine, tous jours si bien entretenu.

En revanche, Laure voulait s'occuper du linge de son nouvel ami.

Elle le raccommoda, le força, à acheter ce qui lui manquait.

Peu à peu, il prit l'habitude de consacrer à ses voisines tout le temps qu'il avait de libre.

Cette chambre vide, où jamais la main tendre et intelligente d'une femme n'était venue jusqu'à la mettre sa note propre et gaie, ne lui inspirait plus de

degoût ; au contraire, il s'y plaisait, il l'aimait.

En un jour, où il trouva sur sa commode une boîte de fleurs semblable à celles qui venaient dans les jardins embaumés de sa ville natale, il sentit en une bouffée chaude lui monter du cœur au cerveau, toutes sortes de choses très douces au milieu desquelles son pays et Laure étaient mêlés, le présent et l'avenir !

— Maintenant qu'il ne sortait plus jamais, qu'il avait oublié le chemin du café, et les ballades du dimanche avec les camarades, ces ballades où se renouait la paie de la quinzaine, aime l'argent abondant.

— Il faut le placer, lui dit Laure, à laquelle il racontait comment il était riche.

Pourquoi faire ? demanda-t-il naïvement.

Et l'avenir ?

Je mourrai en travaillant, j'ai horreur du repos.

Elle rougit un peu, et troublé en baissant son admirable regard bleu, elle dit :

— Et la famille que vous pouvez avoir ?

Il comprit et reçut au cœur un coup si profond qu'il fut sur le point de se trouver mal.

— Est-ce que c'est possible ? balbutia-t-il.

— Quoi ? dit-elle aussi émue que lui.

— Que vous voudriez la créer avec moi, cette chère famille pour laquelle je travaillerais avec tant de joie ?

Pourquoi pas ? vous êtes honnête et bon.

— Parlez-en à ma mère, mon cœur est à vous.

Il courut comme un fou vers Mme Basset.

— Mère, mère !... cria-t-il éperdu, elle veut l'adorée, elle veut !

— Quoi ?

— Que je sois votre fils !

— Oh ! doucement, pas si vite dit gentiment Laure, la première émotion passée, il faut attendre un peu.

— Ah ! méchante ! Attendez, pourquoi ?

Le bonheur est si rare, et la vie si courte !

Très grave, avec son beau regard d'azur, ce regard où à côté de la jeune sagesse étincelait tout un monde de pensées et de réflexions, elle répondit :

— Écoutez, Roselin, vous parlez tout à l'heure de famille à créer. J'y compte bien, en me mariant, avoir de beaux enfants que j'aimerais comme maman m'aime. Aussi, mon devoir, le votre également, est-il de penser à eux, même avant leur entrée dans la vie.

Nous nous marierons lorsque vous aurez ramassé assez d'argent pour ne pas être tous à la merci d'une maladie ou d'un chômage. Votre paie est bonne. À vous de me montrer en l'économisant, que vous êtes pressé de me gagner.

Le Provençal, ardent et enthousiaste, dut se soumettre.

Mais regarda désormais sur le pied d'un fiancé, il partagea à peu près la vie des deux femmes.

L'entrée de l'hiver, Laure lui dit :

— Vous êtes intelligent ; si j'étais à votre place, il me semblerait que je serais mordue d'une ambition.

— Laquelle ?

— De devenir un homme instruit. D'acquiescer ce qui me manque — de connaître mon métier à fond, au lieu de le savoir par routine seulement.

— Je veux bien. Mais les leçons coûtent cher.

— Non, il y a les cours gratuits du soir.

— Et nos chères soirées sous la lampe de famille ?

— Elles seront plus courtes. Je travaille jusqu'à onze heures. En rentrant, avant de vous coucher, vous viendrez me rendre compte de ce que vous aurez appris.

Il lui obéit, comme il lui obéissait en toutes choses.

Et bientôt, l'esprit d'assimilation, si merveilleux chez les méridionaux, ne tarda pas à se développer chez Roselin sous l'influence du travail, et lui fit

faire de rapides progrès dans son métier.

Au printemps, Mme Basset s'éteignit doucement très heureuse, en voyant que sa fille avait un bon et solide compagnon de route, dévoué, intelligent, honnête, et qui l'aimait assez pour se laisser guider par elle.

Il s'occupa de la triste cérémonie comme un fils lui-même eût pu le faire, essayant par sa tendresse et sa bonté d'atténuer le désespoir cruel de l'orpheline.

— Vous êtes seule au monde, Laure, lui dit-il le lendemain, ne trouvez-vous pas que ce serait le moment de devenir ma femme ?

— Pas encore, dit-elle très émue.

Je vous aime, Roselin ; vous le savez.

Mais je ne suis pas forte, et si je tombe malade, que ferons-nous avec des enfants ?

Non, non, attendons encore.

— Je voudrais vous demander un service, dit-elle à quelque temps de là.

— Parlez.

Dans la fabrique où vous travaillez, ou bien dans les fabriques voisines, ne pourriez-vous me trouver une place d'ouvrière, soit en broderies, soit en passementeries ?

— Ce sera facile. Mais pourquoi voulez-vous entrer dans dans atelier ?

— Je gagnerai davantage. Et à présent que ma pauvre maman ne demande plus de soins, hélas !... Je suis libre de mon temps.

— Demain même je parlerai pour vous.

— Le lendemain, en effet, la maison où travaillait Roselin qui était une fabrique, de passementeries très importantes de la rue d'Angoulême consentit à prendre Laure comme ouvrière.

L'ouvrage pressait et comme on n'avait pas un grand choix, on l'employa, quoiqu'elle n'eût jamais été en atelier.

Mais son adresse, son esprit d'ordre son assiduité au travail, ne tardèrent pas à la faire remarquer comme le meilleur sujet de la maison.

Non seulement on ne la congédia pas lorsque le grand coup de feu de la saison fut passé, mais on la garda, et on en fit une sorte de contremaîtresse, remplaçant la patronne à la manufacture lorsque celle-ci s'absentait.



DIX LIVRES EN Deux Semaines QU'EN PERSEZ-VOUS ?

Comme Régénérateur des Chaires il n'y a pas de doute que par l'

EMULSION SCOTT

d'Huile de Foie de Morue

Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE

Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Elle guérit LA

PHTHISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Refroidissements et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.

Préparé par SCOTT, BOWNE, Belleville.

A vendre à bas prix

Un Yatch

100 quarts huile de foie de morue

100 quarts huile de mouton

Huile de lin

Levier pour graisser, les voitures

— On demande plusieurs bonnes couturières ainsi que des apprenties.

— Une bonne, sachant le français et l'anglais

— Une jeune fille, comme apprentie coiffeur.

— On demande un père de famille et des jeunes gens de 14 à 16 ans.

Bon salaire.

A vendre à très bas prix : Un piano en parfait ordre n'ayant eu qu'un an d'usage.

— A vendre : Chaises neuves de toutes dimensions

— Bois carré, pin et chêne. Aussi cônes pour câbles, bois de sciage de toute dimension et qualité.

— 7,000 pieds de poutre carré.

Pour autres informations

S'adresser à

QUEBEC & LEVIS EMPLOYMENT BUREAU.

Rue St Pierre Québec.

Levis, 22 avril 1890.

DEFENSEZ-VOUS DE LA CONTREFAÇON

On peut se procurer une liste des prix avec certifi-

cat, à mon bureau.

Le soussigné est agent pour la Watson Manufacturing Co., l'une des plus grandes fabriques d'instruments Aratoires de la Puissance, et aura toujours en main, 500

Fusillottes, Moissonneuses, Linceuses, Semoirs, Hache-paille, Hache - Legumine, Hache - légumes, Charrues, Herse-culture et circulaire Machine à battre, cribles, Arrache-racine, Etc., Etc.

F. ALF. ST-LAURENT, Encasier et Agent Général

Société de Prêts et Placements de Québec

DIVIDENDE No 24

AVIS est donné qu'un dividende au taux de SIX POUR CENT par année sur le capital payé, a été déclaré pour le semestre finissant le 30 courant, et lequel sera payable au bureau de la société, le 25 après MÉR-CREDI, le 2 Juillet prochain.

Le livre des transferts sera fermé à partir du 23 jusqu'au 30 courant, les deux jours inclus.

Par ordre des Directeurs,

ROBT. LAROCHE

Sec.-Trés.

Levis, 23 juin 1890.

AVIS AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour les canaux du St-Laurent" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des mailles de l'Est et de l'Ouest, mercredi, le 23ème jour de juillet prochain, à ce département pour la construction d'un canal, déversoirs, etc., à Morrisburg, et le creusement et l'élargissement du canal de Rapidé Plat. L'ouvrage sera divisé en trois sections d'environ un mille de longueur.

Une carte de la localité avec plans et spécifications des ouvrages respectifs, peuvent être vus et après mercredi, le 9ème jour de juillet prochain, à ce bureau et au bureau de l'ingénieur résident, Morrisburg, où des blancs de soumissions peuvent être obtenus.

Si ce sont des compagnies qui soumissionnent, il faut qu'elles attachent à la soumission les signatures actuelles et les noms complets, la nature de la profession et la résidence de chacune de ses membres et, ensuite, un chèque accepté sur une banque incorporée en Canada, pour la somme de \$6,000, doit accompagner la soumission pour la section No 1 et un chèque accepté sur une banque incorporée en Canada, pour la somme de \$2,000, pour chacune des autres sections.

Les chèques acceptés devront être endossés et payables à l'ordre du ministre des chemins de fer et canaux, et seront confiés à la personne qui contracte refuse d'entrer en contrat pour l'ouvrage aux prix et termes stipulés dans la soumission donnée.

Les chèques ainsi envoyés seront retournés aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ou aucune soumission.

Par ordre,

A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Départements des chemins de fer et canaux, Ottawa, 13 juin, 1890.

## Marc Couture

Marchand

## CHAUSSURES

EN GROS ET EN DETAIL

A LA MAISON BLANCHE

En face de la Halle

135 Rue Commercial

Le soussigné ayant transporté son établissement à la MAISON BLANCHE, continuera comme par le passé son commerce de CHAUSSURES, hardes faites chez eux par leurs propres mains, capots imperméables, valises, satchels, gants et un grand nombre d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer, le nouveau magasin aura le triple avantage de nous permettre d'augmenter encore notre assortiment et d'effectuer le service d'une manière plus régulière et plus prompt, sans compter que les acheteurs seront plus à l'aise.

Enfin, comme par le passé, l'assortiment du printemps sera au complet, pour hommes, femmes et enfants, en VE-U français, Kid, Chevreau, Chèvre, Veau poli, Veau peigné, Souliers noirs et de couleur sur les formes les plus nouvelles et dans les derniers goûts, nos importations venant directement des meilleures manufactures Françaises, Américaines, etc., etc., les prix sont à la portée de toutes les bourses et vous aurez satisfaction entière.

M. COUTURE tient aussi un département de chaussures, rue St-George, Vis-à-vis de chez M. ANTOINE GARRIER &amp; Fils, où vous trouverez le même assortiment de chaussures, même qualité, au même prix.

Levis, 2 mai 1890.

## Peinture ! Peinture !!

A VENDRE PAR

F. Alfred St-Laurent

SEUL FABRICANT

— DE LA —

## PEINTURE ELASTIQUE

No 120, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

Peintures pour MAISONS, BATIMENTS, HANGARS, REMISES, CLOUPES, etc.

Pas d'argent pour ne pas peindre vos maisons, peindre vous pouvez vous procurer de la peinture à si bon marché.

## PEINTURE ELASTIQUE

A l'épreuve du feu et de l'eau

Cette peinture est supérieure et coûte moins cher que tout autre, elle est à l'épreuve du feu et de l'eau ; elle remplit toutes les poches fissures du bâtiment ; elle n'exige que trois heures de beau temps pour sécher, et donne au bâtiment l'apparence d'un édifice. Elle est hautement recommandée pour la pierre et la brique, ainsi que pour les Toits, Hangars, Granges, Remises, etc., etc.

Les lots de Bâties de la Cité et plusieurs Bâties du Gouvernement de la Province ont été peintes avec cette peinture, vous faites une économie de 25 pour cent par sur la main d'œuvre, vu qu'elle est délayée et peinte à l'air employé.

Défiez-vous de la Contrefaçon

On peut se procurer une liste des prix avec certifi-

cat, à mon bureau.

Le soussigné est agent pour la Watson Manufacturing Co., l'une des plus grandes fabriques d'instruments Aratoires de la Puissance, et aura toujours en main, 500

Fusillottes, Moissonneuses, Linceuses, Semoirs, Hache-paille, Hache - Legumine, Hache - légumes, Charrues, Herse-culture et circulaire Machine à battre, cribles, Arrache-racine, Etc., Etc.

F. ALF. ST-LAURENT, Encasier et Agent Général

Société de Prêts et Placements de Québec

DIVIDENDE No 24

AVIS est donné qu'un dividende au taux de SIX POUR CENT par année sur le capital payé, a été déclaré pour le semestre finissant le 30 courant, et lequel sera payable au bureau de la société, le 25 après MÉR-CREDI, le 2 Juillet prochain.

Le livre des transferts sera fermé à partir du 23 jusqu'au 30 courant, les deux jours inclus.

Par ordre des Directeurs,

# L'AGENCE GENERALE FRANÇAISE

## (O. A. Chénouillet) de Montréal

### Représentant dépositaire à Québec

# THEO. HAMEL

## 44 COTE DE LA MONTAGNE

### Importation de tous produits Français

**Champagne Moët et Chandon**  
Cognac — Bouquetin, Trappist  
Régard & Frère  
Marquis de Jockey Club  
Ch. Duc, Comte d'Erre, etc.  
Claret — St Julien de Lons  
Clos du Carobier (Claret Algérien)  
très recommandé, médaille d'or à l'exposition de 1889.  
St Raphaël, St Emilion, Produits supérieurs de la maison Lalande de Bordeaux.  
Sauternes — Assortiment complet.  
Vins mousseux, Scotch Whiskies, Gins, liqueurs fines, Conserve alimentaire, Conserve de légumes (de la maison Fontaine, de Paris, fournisseur de l'empereur de Russie) Chocolat d'origine, Huile d'Olive, Vinaigre d'Espagne, Vins de Meuse, etc., etc. etc.

Une visite est sollicitée.

# AMIANTE : AMIANTE !

Spécialités étrangères et domestiques  
Pipes en amiante, Boîtes de sûreté en amiante, Couteaux d'amiante, Presse-doupe (Couteau d'amiante), Ciment d'amiante pour conduits à vapeur et enduits de bouillottes. Costumes en amiante pour pompiers, Drap d'amiante, Peinture d'amiante (à l'épreuve du feu), Feutre d'amiante, Corde d'amiante.

Poêles à gaz, Lampes sans cheminée, lampes à l'alco-carbone, Poêles de cuisine fonctionnant au moyen d'une lampe, etc. etc.

THEO. HAMEL

44 Cote de la Montagne.

Lévis, 16 juillet 1890.

# QUEL SERA LE RESULTAT

Pendant que les électeurs du beau comté de Montmorency sont au poil, toute la Puissance est dans l'attente du résultat.

Quel sera-t-il ?

Comme l'aveu de notre opinion ne saurait avoir aucune conséquence grave, disons de suite que nous avons guère confiance au succès de notre ami M. L. G. Desjardins.

Ce qui nous porte à faire ce pronostic, c'est l'ingénierie de l'organisation des deux partis.

Nos adversaires sont puissamment organisés, ils ont des fonds en abondance, les collaborateurs sont en nombre et cela pour une raison bien simple.

De notre côté, l'organisation laisse beaucoup à désirer. A l'assemblée de St Anne, nous avons vu des chefs conservateurs du comté qui nous ont avoué la faiblesse de leur organisation ; on nous a assuré que dans certaines paroisses, il n'y avait pas même de comités et que le travail des listes n'était pas encore commencé.

Comment, avec cela, pouvons-nous arguer une victoire.

Le malheur de nos amis dans chaque élection c'est d'être trop confiants. Mais malheureusement, il faut le dire, dans d'autres élections et dans certains comtés, la manie de la chérence et l'exclusivisme fatal qui est pratiqué sert beaucoup au triomphe de la cause adverse.

Cette remarque incidente ne s'adresse pas directement à l'élection de Montmorency, mais nous aimons à la faire, puisque nous en avons l'occasion.

Quant à l'élection de Montmorency c'est l'exercice de confiance qui perdra nos amis.

On compte beaucoup trop, suivant nous, sur les promesses et les témoignages de dévouement et de sympathie de certains adversaires qui ont voté contre M. Desjardins à la dernière élection et qui voteront probablement, cette fois encore pour M. Provost, après avoir élu M. Langlet à St Anne.

Maintenant, si à part cela, on tient compte de l'argent qui a été répandu dans le comté, il est rationnel de conclure un peu le résultat du scrutin d'aujourd'hui.

Cependant, si les électeurs comprennent bien les besoins et les intérêts de leur comté, il n'y aurait pas besoin d'organisation.

La seule comparaison des deux candidats et de la politique qu'ils appliquent respectivement, devrait être suffisante.

# CA ET LA

Le Figaro dit que comme compensation à la France pour l'établissement d'un protectorat sur le Zambiar tel que stipulé dans la commission anglo-allemande, l'Angleterre reconstruit à la France, le droit de rectifier la frontière de la Sénégambie et du Niger supérieur, et d'étendre l'influence française autour du lac Tchad. L'Angleterre réserve le traité commercial du Tonin, afin de s'en servir de base dans les négociations avec la France au sujet de la questions de Terre-neuve.

Une femme de la haute société d'Halifax, actuellement à Londres, écrit à une amie, que le célèbre meurtrier "Jack the Ripper" a été arrêté à Londres, il y a quelques temps. C'est un étudiant en médecine, et c'est à cause qu'il a dénoncé en justice. Pour une raison ou pour une autre, les autorités ont tenu le fait secret. La personne qui transmet cette nouvelle surprenante, ne l'a apprise que par accident.

Pendant que siège à Londres le congrès de la paix universelle, discutant la question du désarmement, des peuples dans tous les pays, on fait des préparatifs de guerre plus formidables que jamais. Il y a actuellement sept millions d'hommes sous les armes dans cinq grands pays d'Europe.

L'acte général du congrès anti-esclavagiste, a été signé par tous les représentants des puissances, sauf celui de la Hollande ; on a donné l'empêchement à cette puissance pour se dérober ; la signature du délégué anglais est conditionnelle, elle ne sera définitive que si toutes les puissances y adhèrent. L'Angleterre n'est donc pas liée si la Hollande n'accepte pas.

# NOTRE ATTITUDE VIS-A-VIS LA FRANCE

En réponse à une assertion erronée de la "Patrie", disant que les bureaux du consulat de France n'étaient plus dans les limites de la province de Québec, M. le consul général comte de Turenne vient d'adresser à ce journal, une lettre que nous ne pouvons laisser passer sous silence.

Etant un des journaux qui dénoncent le gouvernement persécuteur des catholiques français, nous devons un mot de réponse à cette épître.

M. le consul général écrit : "La 'mière-patite' pour me servir d'un terme dont vous avez fait emploi et que je reçois avec plaisir, ne saurait se sentir atteinte par les écarts de quelques esprits mal équilibrés dont les mobiles doivent demeurer dans la pénombre. Ce fait, elle en tire profit, car ces colonnes allaient à l'encontre de leur objet, soulevaient la conscience de la grande majorité de la population francocanadienne et contribuaient à rassurer nos sentiments mutuels d'affection."

M. le comte trouvera peut-être cela un peu audacieux de notre part, mais nous nous prétendons tout aussi bien équilibré que lui, les ardeurs de la plume et les auteurs des lois d'expulsion contre les membres des familles royales qui ont donné à la France des gloires dont l'apogée n'a jamais été égalé par aucune autre nation du monde. On aura beau nier cela, l'histoire le témoigne.

La France a tout notre respect, tout notre amour, toute notre vénération, et jamais nous ne l'avons insultée.

Souvent, nous avons dénoncé — et nous sommes bien disposé à le faire encore s'il y a lieu — le gouvernement sans foi et sans justice, fils de la franc-maçonnerie, qui tient trente millions de catholiques sous un joug de fer ; mais ce n'est point la France, la vraie France que cette horde de franc-maçons qui travaille si opiniâtrement à la déchristianiser.

Mais, est-ce donc que vous appelez insulteurs de leurs pays, les Froppels, les de Mias, les Chénouillet, les Paul de Cassagnac, les Keller, les Lucien Brun, et jusqu'au républicain Chamamel Lacours et tant d'autres, qui signaient, qui maudissaient ces oppresseurs de conscience, ces lâches tyrans !

Non, non, ce n'est pas là insulter la France ; c'est tout simplement de fustiger sa mère contre les griffes du tigre franc-maçon qui lui déchire le cœur en outrageant sa foi.

Maintenant, M. le comte, à votre tour insultez pas à la foi des canadiens en croyant que nos justes dénonciations soulevaient la conscience de la grande majorité d'entre eux. Dieu merci ! la foi catholique, l'amour du droit et de la justice sont encore trop vivaces chez eux pour qu'ils bécotaient les auteurs de tous les maux dont souffrent leurs frères catholiques de la-bas.

La France, tous ils l'aiment et la vénèrent comme nous ; mais son gouvernement athée et franc-maçon, sauf M. Beaugrand et quelques autres, tous également ils le détestent, ils le maudissent.

# LE MOUVEMENT DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE

En parlant du mouvement du catholicisme en Angleterre et en Ecosse de 1890 à 1899, la Semaine Religieuse dit :

"Parmi les pasteurs, ceux que des préjugés sectaires tenaient obstinément éloignés du catholicisme, s'abaissent à un scepticisme décevant ; mais tout ce que l'église anglicane renfermait alors de plus pieux et de plus distingué : les Spencer, les Newman, les Faber, les Manning et les Tebbot, pour ne nommer que les plus connus, abandonnèrent leurs préjugés et, se convertissant à l'anglicanisme, ils se convertirent au catholicisme. De 1841 à 1889, qui furent les années les plus fécondes du mouvement païeniste, on compte jusqu'à 60 ministres qui abjurèrent."

"Depuis, ce mouvement, bien qu'un peu ralenti, a continué et si l'on voulait compter aujourd'hui tous les ministres qui ont quitté l'église anglicane pour se faire catholiques, on arriverait à plus de 1200."

"Un grand nombre de ces illustres transfuges de l'église anglicane ont embrassé le sacerdoce et sont devenus, en Angleterre, les colonnes de l'église catholique. Les trois plus en vue sont les cardinaux Newman, Howard et Manning. Tous trois jouissent du respect universel, et les protestants sont les premiers à se montrer fiers de la haute situation qu'ils occupent."

"Que l'on demande aux Anglais quel est le plus grand ecclésiastique de nos jours, leur pensée ne se portera pas sur un de leurs évêques anglicans, mais quatre sur cinq répondront : Cardinal Manning. Neuf sur dix reconnaîtront tout de suite ses traits dans un portrait, tandis qu'il leur faudra le nom pour reconnaître leur archevêque protestant de Canterbury."

"Son Eminence a maintenant la présidence officielle sur les personnes les plus distinguées du royaume. "Jusqu'en l'année 1884, la dignité de cardinal de l'Eglise romaine n'était pas officiellement reconnue par le gouvernement anglais. A cette époque, la nomination de Mgr Manning comme membre de la Commission royale d'enquête pour l'amélioration des demeures des pauvres, amena la question de présidence devant le ministère. M. Gladstone la considéra sous tous ses aspects et avec le plein consentement de lord Salisbury, recommanda finalement à la Reine de placer le nom du cardinal immédiatement après celui du Prince de Galles, ce qui fut fait ; de sorte que Mgr Manning, qui a présencé même sur le premier ministre, dans les réceptions officielles de la Cour."

"Tout cela prouve le chemin parcouru depuis un demi siècle, et les grands progrès accomplis par le Catholicisme sur la terre anglaise."

# L'ELECTION DE KENT

Richiboucton, N. E. 24 juil.

La nomination des candidats pour le comté de Kent a eu lieu aujourd'hui. Les candidats sont le Dr Edouard H. Léger, M. Geo. V. McInerney et M. John Jarline, conservateurs et M. Charles J. Sayre, indépendant. M. McInerney, qui a été élu l'année dernière, vice-président de l'association libérale du Nouveau-Brunswick, s'est déclaré carrément en faveur de Sir John A. Macdonald. Il dit que les événements ont démontré la sagesse de la politique du premier ministre conservateur.

Il aura, dit-on, l'appui solide du vote irlandais. Le Dr Léger est plus généralement reconnu comme le candidat conservateur, et la lutte promet d'être chaude, mais les chances de succès paraissent être du côté du Dr Léger.

# CORRESPONDANCE

St Anne de la Poatière, 24 juillet.

M. le Directeur, L'enquête instituée pour s'enquérir des faits et démarches du séducteur Kadnapse continue ici. On veut-on en venir avec cette persécution ? Quel en est le but ? M. Pantaléon Pelletier se porte bien, il a fait une promenade aux Éboulements disant les journaux, il est remis des émotions de la "nuit terrible" du 16 juin. Sa vengeance est douce, mais ce n'est pas M. Pantaléon Pelletier qui veut se venger.

D'autres tiennent les fioles de cette conspiration, pour servir leurs fins politiques. Ils vont se tromper. L'on nous attaque dans notre honneur et l'on veut nous traîner au criminel comme si nous étions des repris de justice. Les journaux n'ont pas d'épithètes assez fortes pour qualifier notre conduite. L'on accuse M. Alexis Dussault M. P. ou M. H. G. Carroll d'être les auteurs des correspondances indignes qui ont paru sur "l'Électeur" de Québec. J'espère pour l'honneur de ces deux messieurs qui sont nos adversaires, mais que nous respectons, que tel en est pas le cas. Ces correspondances sont dignes de quelque petit felleux d'ici. Notre élection a été gagnée honnêtement ; nous avons empêché le séducteur de faire des largesses. Nos adversaires avaient pour eux l'argent. Ils avaient pour eux des orateurs de premier ordre. Le grand chef M. Launier, a payé de sa personne. M. Pantaléon Pelletier s'est surmuni. M. Desjardins faisait de cette élection la sienne. M. Choquette est venu de Montmagny plusieurs fois. M. Carroll a passé tout son temps dans le comté et malgré tout cela, ils ont été battus et c'est la cause de toute cette persécution.

Pour l'honneur du parti libéral, cela devra cesser, ou bien il y aura des représailles.

X. X.

# LA TRAGÉDIE DE ST-ROCH

CONTINUATION DE L'ENQUÊTE

Verdict de meurtre et incendiat

Les époux Delamarre et Jean Gauthier subissent leur procès en cour Criminelle

Hier après midi, s'est terminée cette enquête sur les victimes de l'incendie de St Roch, dont tout le monde a suivi les diverses phases avec le plus grand intérêt.

Nous sommes aujourd'hui la suite des témoignages entendus hier, devant le coroner.

Pierre Hervieux hôtelier, rue St-Vallier, St Roch, assermenté, dit : J'ai connu Delamarre pour la première fois la veille de l'incendie ; les autres je ne les connais pas. Il est venu chez moi, à mon hôtel, dans l'après-midi. Il était parfaitement sobre. Il a pris chez moi trois ou quatre verres de rye au citron dans l'espace de trois heures à peu près. Il était en compagnie de M. Plante alias l'arresté Alfred Desjardins ; il n'a pas été question de feu. Quand il est parti il était sobre, et n'a pas dit un mot d'ivresse.

Joseph Dutilleul, commis marchand de la rue de Québec, ayant été assermenté dépose comme suit : Je connais madame Delamarre seulement ; les autres prisonniers je ne les connais pas. Je suis allé le 16 juillet avec M. Gobeil et Fontaine prendre un verre de bière à l'hôtel Delamarre. Il y avait dans le "bar" Gauthier, je crois du moins que c'est lui. J'ai demandé un verre de gin, et on m'a répondu qu'il n'y en avait plus en flacon. Alors j'ai pris un verre de bière. Mes amis ont pris de la bière,

le croit. Nous sommes ressortis et au bout d'un quart d'heure, nous avons demandé de nouveau de la bière mais il n'y en avait pas. On en a envoyé chercher. Un de mes associés a demandé un cigare et le commis a répondu qu'il n'y en avait plus. Le même demanda alors un verre de whiskey mais il n'y en avait pas non plus. Il y avait à peu près un quart de bouteille de whiskey. En sortant de là, la première fois nous avons rencontré M. Tardif et Morency, qui entraient quand je suis entré en second lieu.

J'ai vu un homme en dedans de la bar ; il était en chemise de flanelle avec collet rabattu. Je n'ai pas vu d'autres personnes. En sortant de l'hôtel, j'ai vu à la porte privée M. Leclerc avec une femme ; je ne sais si c'est sa femme. Il demeure rue St-Joseph. J'ai cru aussi voir le prisonnier Delamarre. Je suis allé parti. Je n'ai pas remarqué s'ils avaient quelque chose dans les mains.

En réponse à M. Roy

Quand j'ai cru reconnaître madame Delamarre à la porte, il était à peu près 9 heures, je crois. C'était la première fois que j'entrairais dans cet hôtel, et il m'a semblé bien pauvre.

Charles Lizotte, journalier, à l'emploi de M. Lépine, entrepreneur de pompes funèbres, dépose et dit : J'ai transporté les cadavres des victimes de l'incendie à la morgue. Ils ont été sous ma charge, du 17 courant, à jeudi dernier. Ensuite je les ai transportés au cimetière St. Charles d'où je les ai remportés à la morgue, samedi dernier, je les ai alors remis entre les mains des docteurs Lavoie et Bolduc pour en faire l'autopsie.

Dr Lavoie, dépose et dit, je suis médecin pratiquant en la cité de Québec, professeur de toxicologie et de médecine légale à l'université Laval.

Le 19 juillet dernier, assisté du Dr J. E. Bolduc, j'ai procédé à l'autopsie des cinq cadavres des victimes qui font le sujet de cette enquête.

Je ferai d'abord remarquer que tous ces cadavres présentaient une diminution de volume considérable, à l'action du feu. La presque totalité du corps de ces victimes avait subi l'action de cet agent, ce qui fait que la peau surtout, était à peu près en entier carbonisée, à part certaines parties protégées par les vêtements.

L'état de conservation des organes internes était remarquable, ce qui d'ailleurs est observé dans des cas semblables. L'enfant de 5 ans et celui de 8 ans sont ceux qui ont le plus souffert de l'action des flammes. Les bras, les mains, les pieds étaient plus ou moins carbonisés dans toute leur épaisseur, ou manquaient complètement.

La femme Euphrasie Maranda présentait à la cuisse droite, en avant, une lésion intéressante toute la peau ayant la forme d'un Y dont les branches regardaient l'abdomen. Ces blessures semblaient avoir été produites par un instrument tranchant, mais elles sont certainement le résultat de l'action du feu. Les poumons étaient congestionnés.

Il y avait un peu de liquide sanguinolent dans la cavité thoracique droite. Les poumons de ce côté étaient de plus adhérents. La couleur générale de ces organes était d'un rouge assez vif.

Il y avait à la surface des poumons quelques taches ecchymotiques. Rien de particulier au cœur.

L'estomac était aussi congestionné. Sur l'ovaire le crâne, j'ai trouvé les membranes du cerveau congestionnées. La substance cérébrale qui était dure ne présentait pas de traces de congestion importantes.

Le cadavre du mari Louis Pierre Maranda était en rigidité cadavérique comme tous les autres d'ailleurs. Il était arqué comme en convulsion. La langue était prédominante, un peu de mousse écumeuse s'échappait du nez. Les poumons étaient crépitants et de couleur rouge vif. Le foie était de couleur verdâtre. Aux reins, rien de particulier. Le cerveau avait fortement subi l'action de la chaleur.

La fille de quinze ans Almida Maranda avait les os de la crâne tellement calcifiés qu'ils se cassaient facilement en les frappant même légèrement. Les substances cérébrales s'échappaient par petits morceaux durcis. Les poumons, de grosseur ordinaire, présentaient une coloration vermeille qui se fongiaient en les incisant plus profondément, laissant écouler un sang fluide, rouge foncé. A la surface de ces organes, j'ai observé quelques taches ecchymotiques. L'enveloppe du cœur renfermait une couple d'once de liquide sanguinolent fluide. Les deux ventricules du cœur étaient vides. Le foie était de couleur très foncée, presque verdâtre. L'estomac était presque vide et congestionné. Les intestins présentaient une coloration rose généralisée.

Les poumons du garçon, Alphonse Maranda, offraient à peu près la même apparence que ceux de la jeune fille de quinze ans. L'estomac possédait un peu d'aliments solides. Sa paroi intérieure était très épaisse, donnait au toucher, la sensation d'un cuir léger, ce qui est du reste l'action de la chaleur. Cet enfant portait au cou un châlelet respecté par les flammes.

La fille Ekxila, avait le crâne défoncé et le cerveau cuit. Les poumons étaient de couleur rouge vermeille. Le ventricule droit du cœur, était plein, et celui de gauche, vide. Ce cadavre a subi l'action du feu jusqu'au point d'altérer complètement tout l'ensemble du corps. L'estomac était vide. Les autres organes n'avaient rien de remarquable.

D'après l'ensemble des particularités observées et relevées chez chacun de ces cadavres, on peut en venir à la conclusion que tous ont péri, sous le coup de l'asphyxie qui les a surpris au milieu de leur sommeil, joint à l'action d'un feu ardent qui les a enveloppés. D'ailleurs, tout a concouru à amener ce résultat fatal, particulièrement le fait qu'il y avait dans une chambre de 10 pieds carrés et sous les combles, cinq personnes qui reposaient au milieu d'une atmosphère confinée et contaminée.

La lésion et les perforations constatées à l'estomac, s'expliquent par l'action combinée du feu et de la putréfaction. La coloration rouge observée chez les cinq victimes peut s'expliquer par le fait que les globules sanguins ont été détruits par l'action de l'air surchauffé et qui a inasé répandre la matière colorante dans les organes. J'ai visité le théâtre de l'incendie, et je suis d'avis que les fenêtres de l'appartement où se trouvaient les cinq victimes étaient fermées ce qui ne laissait aucune issue à la fumée et à l'air contaminé. Mon opinion est confirmée par la position dans laquelle on a trouvé les cadavres. Il n'y avait presque pas de bougie.

Puis le docteur conclut que les cinq victimes sont mortes d'asphyxie.

Le Dr J. E. Bolduc étant assermenté sur les saints évangiles dépose et dit : Je suis médecin pratiquant en la cité de Québec. J'ai fait l'autopsie conjointement avec le Dr Lavoie, je corrobore entièrement son témoignage.

# Verdict

Après quarante minutes de délibérations les jurés rendent le verdict suivant :

"Que Louis Pierre Maranda, Marie Euphrasie Maranda, Almida Maranda, Alphonse Maranda et Ekxila Maranda, le dix-septième jour de juillet, en l'année 1890, en la dite paroisse de St Roch de Québec, sont morts d'asphyxie causée par l'incendie d'une maison située rue St Joseph, occupée par Joseph Delamarre, Georgiana Delamarre et Jean Gauthier, et les mariages, par L. P. Maranda, Marie Euphrasie Maranda, Almida Maranda, Alphonse Maranda et Ekxila Maranda et que la dite maison a été incendiée par Joseph Delamarre, Georgiana Delamarre et Jean Gauthier ; et que les dits Joseph Delamarre, Georgiana Delamarre, et Jean Gauthier, ont ainsi felonieusement, volontairement et de malice préméditée, tué et assassiné les dits L. P. Maranda, Marie Euphrasie Maranda, Almida Maranda, Alphonse Maranda et Ekxila Maranda."

# ELECTIONS A L'ILE DU PRINCE EDOUARD

Charlottetown

Les candidats pour le con. él. législatif de l'île du Prince Edouard ont été mis en nomination hier comme suit :

Comté de King, 1er district, Geo. Digswill, conservateur, Wm H. Hope, libéral, 2e district, A. Poole, conservateur, G. Aiken, libéral.

Comté de Queen, 1er district, H. Campbell ; 2e district, James Nicholson et James Ross, conservateurs Geo. Veasey, Richard Smith, libéraux.

Comté de Prince, 1er district, Jérémie Banchard, conservateur, Joseph Murphy, libéral ; 2e district, Robert H. MacDonald, conservateur, Peter McNutt, libéral.

# LUGUBRE TROUVAILLE

Un cadavre découvert dans un bois, à Verchères

La population de Verchères vient d'être mise dans l'émotion par la nouvelle d'une découverte effrayante dans un bois situé à une vingtaine d'arpents du village.

Cet endroit est connu sous le nom de bois l'Élé.

Un certain nombre d'enfants, s'amusant à battre la campagne, traversèrent ce bois, lundi après-midi et furent effrayés à la vue d'un homme étendu dans les branches au milieu du bois. L'inconnu ne bougeait pas. Comme le courage n'est pas de cet âge, ils prirent la fuite et racontèrent leur aventure à leurs parents.

La nouvelle se répandit bientôt dans le village, où l'on trouva étrange le récit des enfants. Quelques personnes, voulant avoir la certitude de l'affaire se rendirent dans le bois et firent des recherches. Ils trouvèrent l'homme encore étendu au même endroit !

Quelle ne fut pas leur stupeur en constatant que ce n'était qu'un cadavre. Bien plus, en remuant le corps une odeur épouvantable s'en exhala et des vers se mirent à courir sur les habits.

Ce spectacle affreux fit reculer d'horreur les personnes présentes. On identifia le corps, comme celui d'un pauvre diable du village, nommé Joe Lebrun, dont l'existence était un peu éloignée à l'usage des boissons enivrantes. Mais on ne peut encore dire l'origine de cette mort horrible.

L'enquête jettera un jour sur cette fin mystérieuse.

# LA MISERE AU LABRADOR

La famine — Un parti de 30 sauvages meurt de faim

Des lettres reçues du Labrador, nous apprennent que la misère est très grande sur la côte Nord, près du golfe.

Des amas de neige considérables recouvrent encore la terre, et empêchent l'agriculture de faire un pas. La baie de Sandwich est encore formée par une glace solide. Un parti d'Esquimaux qui était allé faire la chasse aux daims n'en a pas rencontré un, et tous, au nombre de trente, ont morts de faim.

# ORGUE EOLIEN.

LA Grande Merveille Musicale

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN

C'est d'abord un orgue avec clavier de cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, qui se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage d'un registre. Toute personne alors peut jouer correctement les morceaux les plus difficiles.

Mais le grand point surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même, peut rendre, non seulement correctement, mais artistiquement les compositions les plus difficiles des grands maîtres, observant tous les changements de temps et de nuances les plus délicates. On ne peut se faire une juste idée de cet orgue merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

L. E. N. PRATTE

1676

NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des

PIANOS

Hazelton

Fisher et

Dominion.

— ET LES —

ORGUES DOMINION

Toutes commandes doivent être adressées à Joseph Beaulieu, Sor.

Lévis, 12 avril 1890 — Aa.

Wagons de charretier

Voitures de familles, patron des plus nouveaux

Buggy

Express à quatre roues

Et, etc., etc.,

Les voitures énumérées ci-dessus sont faites sans épargne, par conséquent de première classe et sont vendues à des conditions tout à fait avantageuses.

Plusieurs voitures de seconde main comme suit : VOITURE DÉFAMILLE, BUGGY, PETITE CHARETTE (quatre roues), PLANCHES, etc., etc.

Aussi que voitures à louer

Je garde constamment en stock toute sorte

D'INSTRUMENTS D'AGRICULTURE des meilleures fabriques de la Puissance.

Ces machines ainsi que les voitures sont vendues à des prix défiant la compétition et les réparations de toutes sortes aux voitures seront faites sous le plus court délai et à très bas prix chez le sousigné.

CHS. MOISAN

Voiturier, BENVILLE, Lévis

Lévis, 1er juillet 1890 — Cm.

P. E. BEGIN

MARCHAND-ÉPICIER

64, Cote du Passage

LEVIS.

A toujours en stock l'assortiment le plus complet en ÉPICES et PROVISIONS. Les VINS et LIQUEURS FINEs les plus riches et à meilleur marché. Aussi, les CONSERVES ALIMENTAIRES.

Une spécialité de THE et CAFÉ.

Nous nous demandons pourquoi des gens consentent à habiter cette partie inculte de notre Dominion, et pourquoi, après l'expérience que leur ont apportée consécutivement trois hivers de famine, ils ne cherchent pas à aller labourer ailleurs, sous un climat plus doux. Y a-t-il des lieux inconnus de nous, qui peuvent les attirer dans ces régions où ils exposent leur vie tous les ans, où la misère la plus noire les oblige à vivre de demi-ration.

S'il y a des sociétés philanthropiques dans notre pays, pourquoi n'ont-elles pas jeté un regard sur ces malheureux. Pourquoi, au lieu de malheureux, pourquoi ne leur ont-elles pas offert un asile, un refuge, un lieu où ils pourraient se réchauffer, où ils pourraient se faire une existence, où ils pourraient se faire une vie.

### RESUME TELEGRAPHIQUE

La Russie vient encore de réclamer l'indemnité de guerre qui lui est due par la Porte et qui est de \$152,740,000.

Le major Wieman, le grand explorateur africain, a été mis à sa retraite.

Le Dr Peters dans une entrevue qu'il vient d'avoir à dit que l'Uganda était entièrement acquis aux intérêts allemands.

Une maladie sévit actuellement sur les animaux, en Russie, tous les jours, il en meurt des milliers.

Les négociations entre la France et l'Angleterre au sujet des affaires coloniales progressent.

Les journaux Russes favorisent une alliance franco-russe contre la coalition européenne qui, d'après eux, est dirigée contre la France et la Russie.

La comte Ford, de Lassepe dit que la paix universelle ne se décrète pas, elle s'imposera peu à peu, commercialement, par la solidarité universelle.

Une rencontre aura prochainement lieu, à Londres, entre Slavin, McAlister et John L. Sullivan, pour le championnat.

La Turquie a refusé de donner satisfaction à la Serbie, au sujet de l'assassinat du consul de cette dernière puissance.

A Santiago, Amérique du sud, la foule révoltée s'est jetée sur les principaux magasins et les a pillés.

Les ouvriers des docks à Cardiff, Angleterre sont en grève pour augmentation de salaires. On craint en conséquence, que les affaires soient complètement suspendues dans le canal de Bristol.

Le Schoner américain, "William Rice" a sombré en mer; son équipage composé de 16 personnes a péri.

Une dépêche de Mexico, dit qu'une nouvelle rencontre a eu lieu hier près de la frontière du Guatemala. Les Salvadoriens ont été mis en déroute, laissant plusieurs morts et blessés.

A Buenos Ayres, le ministre de la guerre Rascado a résigné, ce qui a eu une nouvelle crise ministérielle.

Il est rumour qu'un syndicat anglais se propose de prêter £10,000,000 au gouvernement.

Hier, à Londres, 2000 employés de manufactures, en grève, ont été dispersés par la police. La grève parmi ces employés menace de devenir générale.

Hier à Savannah, en Georgie, une explosion mystérieuse a fait sauter un magasin; trois personnes ont été tuées et 6 blessées.

On organise en ce moment, par rail-voie, une expédition au centre de l'Afrique.

Les armements, à Londres ont décidé que la ligne Allan sera boycottée parce qu'elle prend des ouvriers qui n'appartiennent pas aux associations ouvrières.

### COURRIER DE LEVIS

**Température**

Voici les probabilités de la température pour les prochains vingt quatre heures : Vents modérés. Beau temps. Nuageux avec averse à certains endroits.

**Prix du marché**

Nos lecteurs sont priés de tourner à la quatrième page, pour consulter les prix du marché.

**Pour le Saguenay**

Le steamer "Union" laissera demain le quai St-André, à 7 h 30, pour Chicoutimi, faisant escale à Baie St-Paul, les Eboulements, Maibate, Rivière du Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean et la Baie des Ha! Ha!

**Vente illégale**

Un résident de St-Romuald a été condamné à \$75 d'amende et aux frais ou trois mois de prison, pour vente sans licence de bière, le jour de la St-Jean-Baptiste.

**Incendie**

L'ancien magasin Gauvin & Cie, à Fraserville occupé depuis deux mois par MM. Talbot & Girard ont brûlé mercredi. Le feu dont l'origine est encore inconnue, a commencé dans la nuit et n'a été découvert qu'à trois heures. Rien n'a été sauvé dans le magasin. Le fond était évalué à \$50,000 il y avait à l'assuré. Les hangars et leur contenu ont été sau-

rés grâce à la pompe à incendie qui a rendu de grands services et au dévouement de MM. l'inspecteur Ouellet, Victor Chamberland et Charles Cotman. Une fontaine de la corporation située à 100 pieds, a fourni l'eau tout le temps. Les citoyens présents ont magnifiquement fait leur devoir. A sept heures, tout était fini.

**Un vétérinaire de 1812**

Un vétérinaire de la guerre de 1812 vient de disparaître : François Lorrain, de la Pointe Gatiéau, vient de mourir, à l'âge de 98 ans. Il laisse 216 descendants, classés comme suit : 7 enfants, 53 petits-enfants, 123 arrière-petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants.

**Filous à St-Henri**

La paroisse de St-Henri a été samedi, jetée dans l'énervement par la présence de deux individus à mine de voyous très prononcés se promenant dans le village, examinant tout, rentrant dans plusieurs maisons et demandant des renseignements.

D'où venaient-ils? Comment étaient ils arrivés? On ne le savait pas. Ils ont dû arriver la nuit, car on les a vus pour la première fois, à cinq heures du matin.

Le soir, alors que personne ne se doutait encore qu'ils étaient, l'un d'eux est allé demander à manger chez Mme Vve Collet et l'autre chez M. le curé Labarthe. Ce dernier a demandé à M. le curé, une paire de vieilles chaussures, disant que les siennes lui faisaient mal aux pieds et qu'il s'en allait à Rimouki.

Puis tard, se rencontrant les uns les autres, les citoyens se parlèrent des faits et gestes de ces inconnus et, bientôt, tout le village fut en émoi. Cinq ou six jeunes gens s'organisèrent et firent la patrouille toute la nuit, mais ne rencontrèrent personne, comme bien l'on pense.

Les deux filous ont été vus vers 8 heures près d'un bois. Depuis, on ne les a pas revus mais tout le monde est sur ses gardes.

**Personnel**

Ce ne serait pas mal d'y faire attention un peu partout.

Plusieurs délégués du conseil de ville de Coaticook, E. U. étaient en cette ville, hier, afin d'étudier le système de pompes à incendie en usage ici, et dans les principales villes du Canada. Ils sont retournés hier, enchantés de leur voyage et satisfaits au plus haut point du résultat de leurs démarches.

**Affaires de faillites**

M. A. Hubert Bernard, fils, marchand, de St-Jean, Isle d'Orléans, a déposé son bilan en cour, hier, à la demande de M. Thibault père et Cie. M. Henry A. Bédard, comptable de cette ville, a été nommé gardien provisoire.

**Obituaire**

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Pierre Dessaint, ancien marchand de Kamouraska, à l'âge avancé de 86 ans. Il était le père de M. Alexis Dessaint, M. P. auquel nous offrons nos sincères condoléances.

**Recettes du Grand Tronc**

Les recettes du trafic du Grand Tronc pour la semaine finissant le 19 juillet 1890 sont de \$153,433, pour les passagers, et \$259,855 pour le fret donnant un total de \$414,288 contre \$408,278 pour la période correspondante de 1889, soit une diminution de \$6,010 pour cette année.

**Le steamer naufragé "Thornholm"**

Les derniers avis que nous recevons du str. "Thornholm" échoué près de la bouée à gaz de la Rivière du Loup, disent qu'à marée haute le steamer est entièrement submergé.

Kingman, Brown et Cie, consignataires de la cargaison de charbon du steamer Thornholm, échoué à la Rivière du Loup, ont abandonné la cargaison aux compagnies d'assurance, vu que l'on a perdu tout espoir de sauver le steamer.

L'équipage du navire s'est réfugié à bord du schooner G. T. D.

La première escouade d'homme envoyée pour décharger la cargaison est revenue en cette ville par le chemin de fer Intercolonial. Hier, le bateau à vapeur "Jacques Cartier" appartenant à M. T. Paradis, est parti pour le lieu du naufrage avec une nouvelle escouade de travailleurs.

**Payons**

Tous les soirs, on a son journal pour se renseigner sur les faits importants du jour et l'on est bien content d'en prendre connaissance, tout en se reposant.

Mais pensez-vous que tout cela se fait pour rien? Non, il faut déboursier beaucoup pour cela; alors payons son abonnement et tout ce que l'on doit au journal. Ce n'est pas avec des comptes continuellement ouverts que nous acquiescerons nos engagements.

Mettions-y un peu chacun du sien et tout ira bien.

**Poursuite**

Une dépêche de Montréal dit : MM. Archambault et Cie, ont télégraphié aujourd'hui à M. T. C. Casgrain, C. R. de Québec, de prendre une action de \$20,000 contre l'Électeur, au nom de M. Achille Bertrand, maître de poste de l'Isle Verte, comté de Témiscouma, qui a été dernièrement accusé de détournement de lettres, puis honorablement acquitté. La cause de l'action est la publication par l'Électeur d'une lettre du notaire Gauthier, qui avait porté l'accusation, lettre dans laquelle on insinue que M. Bertrand n'est par-

**Ouverture des Quarante Heures**

L'ouverture des exercices des Quarante Heures a eu lieu ce matin, à l'église de cette ville, au milieu d'un grand déploiement de pompes religieuses.

L'église est admirablement déco-

rée et le maître autel est presque recouvert de fleurs et de lumières.

La messe d'ouverture a été célébrée par le Rév. M. Brabant, curé de St-Lambert, assisté du Rév. M. A. Cotté comme diacre et de M. l'abbé A. Marcoux sous diacre.

Il y aura prière ce soir, à 7.30, à l'église.

**Accident**

Ce matin, vers 11 heures, M. Frs. Bégin, de cette ville, employé aux usines Carrier Laine & Cie, s'est fait meurtrir la main gauche dans une machine à marteler le fer. Le Dr. Lord a fait le pansement et le patient sera quitte pour quelques jours derepore.

**Le vapeur "Québec"**

On a posé, avant-hier soir, sur le quai de la fonderie, à Lévis, où est accosté le Québec, une lampe électrique afin de faciliter les travaux de nuit. On attend de jour en jour, aux Usines Carrier et Laine & Cie, l'arbre de couche du vapeur "Québec", qui est forgé à Cleveland, Etats-Unis; cet arbre de couche a été habilement enlevé par les ouvriers des usines et les hommes travaillant presque jour et nuit avec toute la diligence possible, ce qui donne à espérer que sous peu, le magnifique vapeur le "Québec" sera mis de nouveau à la disposition du public voyageur.

**Notes maritimes**

Pointe St-Antoine, Avant midi, 24.—Le steamer "Idaho" a fatigué beaucoup. La mer est très forte. Depuis hier il s'est déplacé légèrement sur les récifs. Tout l'équipage est à bord. La goélette "Snow Queen", capt. Couette, de Québec, était accostée au steamer hier soir. La cargaison d'animaux est tranquille.

—9 heures p. m.—Le steamer "Idaho" fait eau rapidement. Il n'est pas probable qu'on puisse le sauver. Les goélettes "Snow Queen" et "Florence" travaillent activement à décharger sa cargaison d'animaux et de fromages. Les goélettes "Diver" et "Ladys Belleau" sont attendues demain matin. On n'a encore transporté à terre aucun animal.

—En route pour le Canada : Hail 22 juillet, la barque "Oiga" pour Québec.

—Lorne, 19 juillet, la barque "Marie" capt. Hanguen est partie pour Québec.

—La barque "Norway" venant de Québec, est arrivée à Ayr, le 20 du courant.

—La barque "Prince Leopold", partie de Québec est arrivée à Greenwood, le 21 juillet.

—La barque "Concurrent", venant de Québec est arrivée à Londres, 22 du courant.

—Sont entrés dans le port : Goélette "Palma", capt. L. Duval, de Rivière Pontecotte, Whitehead et Turner, Bassin Louise.

—En chargement : A Leclercville, comté de Lotbinière la barque "St-Bernardin", capt. Gibson Gill, Bennett et Cie.

Dans le Bassin Louise—la barque "Cashmere", capt. G. Jak on, B. yant, Fowis et Bryant.

—Acquittés en douane : Goélette "Marie Anne", capt. Et. Ménard, pour Anticosti, Geo. Paterson.

—"Marie-Etienne", capt. Jos. Bergeron, pour Anticosti, Geo. Paterson.

—Barge du canal "Mary", capt. Née, pour Burlington, Vt. H. Oskinson.

—Barge "Providence", capt. La Vallée, pour Burlington, Vt. John Breakley.

—Barge "Dictator", capt. Torgesen, pour Greenwood, W. et J. Sharples.

**H. A. MARTINEAU**

MARCHAND DE FER

No. 11, Rue St Pierre

BASSE-VILLE

**QUEBEC**

Lévis, 19 mai 1890.

**COURRIER DE QUEBEC**

**Douane**

Le montant perçu à la douane de Québec, le 24 du courant est de \$5,627.97.

**Famille de quatorze enfants**

M. Arthur Boulanger, maire de Saint Joseph d'Alma, lac Saint-Jean, est l'heureux père de quatorze enfants vivants. Il réclamera sous peu ses cent acres.

**Pour l'Europe**

M. l'abbé A. Nantel, supérieur du séminaire de St-Thérèse, est parti hier pour l'Europe, où il séjournera quelques mois.

**Personnel**

M. le juge Chauveau de la cour de police est parti hier après-midi pour la Grosse-Ile, pour un cas d'empoisonnement.

**Accident**

En voulant accoupler deux char, M. Désiré Rousseau, propriétaire de la scierie de St-Marie de Beauce s'est fait écorcher une main et dépoiler une partie du poignet.

Le Dr Fortier a pansé la blessure.

**Un enfant sauvé**

Mon petit garçon a terriblement souffert de diarrhée, il était très défilé et devait si faible que nous n'avions plus aucun espoir de le sauver; mais une femme amie, recommanda l'extrait de fraises sauvages du Dr Fowler et quoiqu'il ne pouvait en prendre que quelques gouttes, il revint bientôt mieux. Cela a sauvé mon enfant.

M. Wm. Stewart, Campbellville, Ont.

**Mort subite**

An faubourg St-Jean, hier matin, on a trouvé morte dans son lit, une dame Brousseau qui était malade depuis quelques jours et sous les soins du médecin. L'indigestion est la cause de sa mort. Mercredi soir, elle a comme l'imprudence de manger une assiette de soupe froide. Il n'y a pas eu d'enquête.

**Statistiques mortuaires**

Les statistiques mortuaires des principales villes du Canada, pour le mois de juin, attestent que la proportion des décès la plus considérable est pour la ville de Montréal. Les décès y ont été de 177, soit une proportion de 3.16 par mille de la population. La ville de Hull vient après celle de Montréal avec 56 décès, soit une proportion de 2.71 par 1,000. En troisième lieu, c'est St-Hyacinthe avec 27 décès, soit une proportion de 2.95 par 1,000 de population.

**Boyez vigilant**

La vigilance est nécessaire contre les attaques inattendues des maladies d'été. Aucun remède n'est si bien connu ni employé avec autant de succès dans ces maladies, que l'extrait de fraises sauvages du Dr Fowler. Gardez-le à la maison comme précaution.

**Comité des finances**

A une séance du comité des finances, hier soir, il a été résolu d'écrire au gouvernement fédéral, pour lui demander s'il ferait les réparations nécessaires à l'hôpital de la Marine. La ville de Québec accepterait alors les conditions posées par le gouvernement et en prendrait possession.

**Nominations**

Le docteur J. Laval, gradué de l'Université Laval vient d'être nommé professeur d'histoire à l'école de Médecine et de Chirurgie de Montréal, en remplacement du Dr Jos. Laspérance qui complète ses études à Paris.

La nomination de M. l'abbé Beaudoin comme vicaire à la Basilique de Québec, l'ayant forcé de donner sa démission comme chapelain des Forestiers de la Cour Laval, M. l'abbé Tessier dit Laplante de la cure du Faubourg St-Jean-Baptiste a consenti à être le chapelain de cette cure.

**Cour de police**

Samuel Bélanger, coupable d'assaut sur son beau-frère, a été condamné à 50 cents d'amende et aux frais, ou 15 jours de prison.

Un homme, pour avoir maltraité son cheval, a été condamné à \$1 et les frais ou 15 jours de prison.

**Partis politiques**

Quand les partis politiques s'échauffent un peu, il s'en suit de mauvais ressentiments et du mauvais sang; mais tous les partis s'accordent à dire que quand le mauvais sang provient de causes ordinaires, la cure la plus certaine est l'emploi du Bardock Blood Bitters, purificateur du sang. Recommandé par les professions médicales.

**Par-ci par-là**

Le comité de police de Québec, s'est réuni hier soir, sous la présidence de Son Honneur le maire. On a nommé un nouveau constable.

—Ce matin, à 8 heures, M. Vohl prévient des incendies, continuera l'enquête, dans les salles de la morgue, au sujet de l'incendie de l'hôtel Delamare.

**Notes personnelles**

M. G. H. Balfour, gérant à Montréal de la banque Union, est en cette ville.

M. A. J. Behan, de la maison Behan frères, est parti hier pour l'Europe à bord du "Po yaoasian", en voyage d'affaires.

M. R. Préfontaine, M. P., et madame Préfontaine; M. Octavien Rolland, de la maison Rolland et fils, de Montréal, et madame Rolland, ainsi que mademoiselle Rolland sont partis hier, pour un voyage au lac St-Jean.

**Comment bien vivre?**

100 doses pour 100 cents, Bardock Blood Bitters.

Avez-vous mal à la tête?—Prenez du Bardock Blood Bitters.

Vous sang est-il impur?—Prenez du Bardock Blood Bitters.

Etes-vous constipé?—Prenez du Bardock Blood Bitters.

Etes-vous bilieux?—Prenez du Bardock Blood Bitters.

Etes-vous dyspeptique?—Prenez du Bardock Blood Bitters.

Un cent la dose—1 cent la dose, Bardock Blood Bitters.

**Que desient Alice Ansell?**

Plusieurs se demandaient ce que l'on avait fait de cette pauvre fille, lorsque de nouveau, cette affaire revient sur le tapis.

Hier matin Alice Ansell est arrivée au poste central de police, et immédiatement, est tombée d'attaque de nerf qui a duré fort longtemps. Ala cour du Recorder, M. le chef de police Vohl a expliqué aux échevins Ribaitle et Delisle, qui présidaient en l'absence du recorder, que cette fille qui est cause de tant de bruit avait été placée dans une maison de la rue Artillery qui est une espèce de succursale de la maison principale gérée par l'association connue sous le nom de Women's Christian Association. A cette maison de la rue Artillery, on envoie les sujets que l'on ne désire pas garder à la maison de la rue Ste-Anne. Dans tous les cas, elle s'est encore mise au large et a été arrêtée sous accusations de vagabondage. Deux mois de prison, en attendant mieux, lui ont été octroyés. La pauvre fille semble être plus détraquée que jamais.

**Bohémiens à Québec**

Quatre à cinq équipages de bohémiens sont arrivés à Québec, hier, et sont allés camper en arrière du village Bergerville, chemin St-Louis.

**Pose d'un pont**

Mardi dernier, M. Alex Thomas, Sar. est parti avec un équipage d'hommes pour aller poser un pont que l'usine Carrier, Laine & Cie est à construire pour l'Intercolonial.

**Contre les accidents**

Non br. de célèbres médecins conseillent souvent le Vin de quinquina Ferruginum du Dr. Ed. Morin, pour combattre les accidents de la chlorose de l'Antémie; ils l'opposent aux affections diverses des voies digestives, ils l'emploient toujours avec succès contre les portes blanches; ils ne manquent jamais de le conseiller aux jeunes filles à partir de l'âge de douze à vingt ans, époque difficile à traverser; de plus, ils en font un puissant auxiliaire des convalescents. Ce précieux médicament peut s'obtenir chez tous les pharmaciens.

**Le vol à la banque Union**

M. Victor Lessage, marchand du Pont Rouge écrit à M. Campbell, propriétaire du cheval volé, avant hier, deux individus sont arrivés à en voiture, et qu'ils sont confis leur cheval à un cultivateur, lui disant de le soigner. Ils ont alors pris une petite valise avec eux et sont partis dans la direction de la station. On ne les a pas revus depuis. Il faut croire que le climat ne leur convenait pas. On suppose qu'ils sont partis pour Montréal.

Le détective Walsh est parti hier soir, par le train de dix heures pour le Pont Rouge. Il nous dit avoir des nouvelles des fugitifs, et ne désespère pas de leur mettre le grappin dessus.

**Un avis profitable**

Lorsque nous donnons un bon conseil à nos lecteurs, ils en comprennent toute la justesse et savent toujours le mettre à profit. Nous voulons en donner un excellent aujourd'hui, parce que les temps sont durs, et lorsque l'on trouve un moyen d'économiser on le dit à tout, afin que tous en profitent : MM. Rioux & Cie marchands épiciers, nos 98 et 100, rue St Paul, dont le stock est des mieux choisis se font un plaisir d'annoncer au public qu'ils le feront profiter des avantages qu'ils offrent.

Lévis le 22 juin 1890.—A. M.

**Comité des chemins**

Mercredi a eu lieu une réunion du comité des finances de Québec.

Il a été décidé de faire rapport au conseil recommandant d'acheter de MM. Montreuil et Letellier une lisière de terrain de 320 pieds de long sur 27 pieds de largeur et l'extrémité de la rue Charlevoix, pour le prolongement de cette rue, mais à condition que les propriétaires construisent des édifices sur le côté sud de cette rue.

Le sous-comité nommé dernièrement pour voir aux meilleurs moyens de remettre la rue Champlain, à l'endroit de l'écoulement, dans un état passable, fait rapport qu'après avoir consulté les avocats de la cité, il est d'opinion que la cité devrait mettre le gouvernement fédéral en demeure de réparer la rue Champlain, et si le gouvernement refuse, de la faire réparer aux frais de la cité. Un rapport sera présenté à cet effet au conseil, vendredi prochain.

Trois soumissions ont été reçues par le comité pour le pavage en pierre de la rue Damourges. Les soumissionnaires étaient MM. Ignace Bilodeau, Dussault, Piton et Jos. Bernier et Cie.

La soumission de M. Bilodeau a été acceptée comme étant la plus basse et la plus avantageuse, à raison de \$2.90 pour la pierre de Bourg Louis.

**Nouvelles de Trois-Rivières**

Il a été décidé de faire restaurer la voûte de la cathédrale de cette ville. Les travaux viendront d'être donnés à MM. Jos. et Geo. Méroux, architectes et constructeurs habiles et bien connus d'Yamachiche.

L'élargissement de nos rues à l'électricité va probablement être retardé de quelques jours, à raison de la difficulté soulevée au sujet des fils du téléphone qui s'entre-croisent avec le réseau électrique, ce qui pourrait donner lieu à des accidents. On va prendre les mesures nécessaires pour cette question, conformément aux règles de la prudence.

Il est question de transformer l'ancienne tannerie, aujourd'hui inoccupée, qui est située de l'autre côté des puits du St-Maurice, en une fabrique de peinture. On prendrait la matière première dans la paroisse du Cap, où l'on exploite déjà l'oxyde de fer.

**FAITS DIVERS**

**Les détresseurs de train**

Une tentative des plus audacieuses a été faite pendant la nuit par des malfaiteurs inconnus pour arrêter et piller un train de voyageurs du Cincinnati, Jackson et Michigan Railway, entre Entreprise et Van Wert, Ohio.

At moment où le train venait de quitter la gare d'Entreprise, trois inconnus ont sauté sur la locomotive et attaqué le mécanicien et le chauffeur à coups de marteau et de barre de fer. Les malfaiteurs, après une lutte désespérée, ont réussi à étendre le mécanicien et le chauffeur sans connaissance; mais par suite de la résistance que leur avait imposée leurs victimes, ils n'ont pas pu arrêter le train à temps pour pouvoir le piller, et ils se sont sauvés, en sautant sur la voie, au moment où il arrivait à Van Wert.

Le mécanicien et le chauffeur étant sans connaissance, le train ne s'est pas arrêté à la gare de Van Wert; mais il s'est engagé sur une voie d'évitement avec une vitesse de 25 milles à l'heure, et il est allé se heurter à une locomotive. La collision a

été effroyable; les deux machines ont été mises en pièces, et le mécanicien, nommé Vonderverder, a été trouvé mort dans les débris.

Le chauffeur, n'ayant pas encore repris connaissance, on ignore si le mécanicien a été tué dans la collision ou bien par des malfaiteurs. Par un bonheur presque providentiel, aucun voyageur n'a été sérieusement blessé dans cette collision.

**DECEES**

suppos. —Le 21 juillet courant est décédé, à Trois Piliers à l'âge de trois mois et 21 jours, Emilie George Hufon, enfant bien aimé de M. Jos. A. Hudon, chef de gare.

A St David, le 24 du courant, est décédée à l'âge de 13 ans et 4 mois Marie Castin, fille de Pierre Castin, fils, cultivateur. Son service et sa sépulture auront lieu demain, à 8 hrs.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

### GRAND AVANTAGE

Pour ceux qui ont besoin de Meubles neufs ou de seconde main Vu la rareté de l'argent,

**M. G. E. ROY**

informe le public en général qu'il vend les MEUBLES les mieux finis

**A 25 pour cent**

meilleur marché que n'importe quel marchand de meubles.

Une visite est sollicitée avant d'aller ailleurs pour se justifier des prix et en faire le choix.

**Chaises de toute sorte de 20 c à \$10.00**

**Sets de chambres \$16.00 à \$75.00**

**Tables centre, \$3.00 à \$8.00**

**Tables d'extension \$6.00 à \$11**

**Tables communes \$1.00 à \$3.**

**Sideboard \$8.00 à \$22.00**

**Reposoirs \$1.50 à \$6.00**

**Crino pour matelas 25c la lbs.**

**Matelas \$3.00**

**Lit de plumes \$9.50**

**Canapé ouvrant \$8.00**

**Poêle de cuisine \$5.00 à 18.00**

**" à 2 points \$3 à \$9.00**

**" 3 " \$8.00 \$13.**

**de chambre \$2.00 à \$5.**

**Sets de salon en crin \$35.00**

Voiture d'été et d'hiver neuves et de seconde main, diligences, wagons de famille, planches, cabriolets, caïches, wagons de charrettes.

Un lot de sellette neuves pas finies, pour les selliers, à vendre à très bon marché.

**G. E. Roy,**

Rue St Louis.

**CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL**

STREAMER A VENDRE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire et endossées : "SOUMISSION

